



## Tournée fiscale 2017

# Panorama de l'actualité fiscale 2018

Contrôle fiscal et abus de droit  
Impôt sur le revenu (barème, foyer fiscal, déduction, PAS...)  
Revenus fonciers et de capitaux mobiliers  
Plus-values immobilières et de valeurs mobilières  
DMTG et l'ISF  
Assurance vie  
Patrimoine professionnel

 Une journée de 7 heures

-  Paris le 23 janvier 2018 **COMPLET**
-  Bordeaux le 24 janvier 2018
-  Aix-en-P. le 25 janvier 2018
-  Lyon le 26 janvier 2018
-  Paris le 30 janvier 2018
-  Lille le 31 janvier 2018
-  Toulouse le 31 janvier 2018
-  Nantes le 1er février 2018 **COMPLET**
-  **Nouvelle date à NANTES 20 février 2018**

-  Rennes le 2 février 2018
-  Clermont-Fd le 5 février 2018
-  Paris le 6 février 2018
-  Montpellier le 7 février 2018
-  Biarritz le 7 février 2018
-  Nice le 8 février 2018
-  Paris le 1er mars 2018
-  Paris le 8 mars 2018

**Jacques DUHEM**



**Stéphane PILLEYRE**



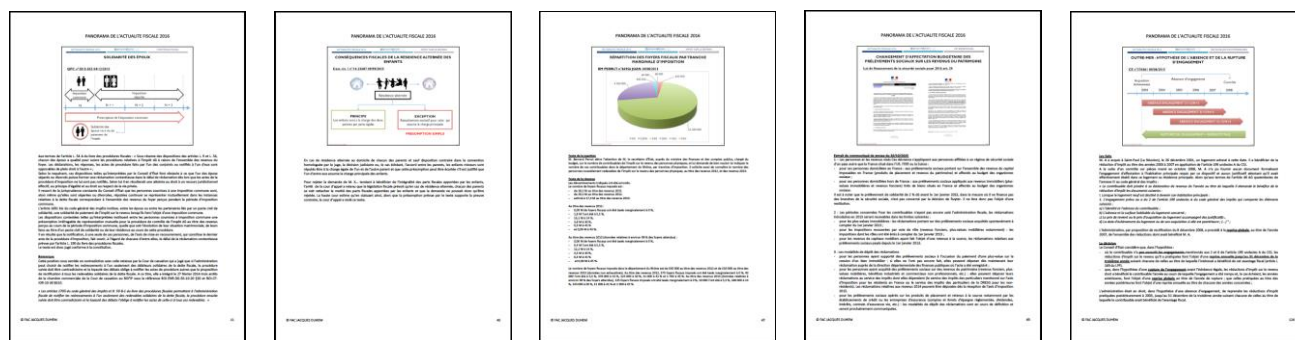
# Panorama de l'actualité fiscale 2018

## Objectifs de la formation :

- Actualisation et perfectionnement des connaissances
- Analyses pratico-pratiques des thèmes d'actualité

## Moyens pédagogiques :

- Il s'agit de procurer aux participants un bénéfice immédiatement opérationnel.
- Les travaux théoriques seront consolidés par une mise en situation pratique, via une étude de cas, combinant le choix du statut social et le déploiement d'une stratégie de capitalisation pour la retraite.
- Le support reprend l'ensemble du diaporama accompagné des commentaires complets en dessous de chaque diapositive



## Plan de la formation

Pour le début de l'année 2018, nous vous proposons une formation animée par Jacques DUHEM et STEPHANE PILLEYRE et consacrée à l'actualisation des connaissances fiscales.

Au cours de l'intervention, les points essentiels pour les gestionnaires de patrimoine seront abordés de manière schématique et pratique. Seront notamment abordées et synthétisées les nouveautés issues des lois de finances rectificatives pour 2017 et la loi de finances pour 2018. Nous effectuerons également une synthèse de la doctrine administrative et de la jurisprudence.

De nombreux thèmes seront abordés :

- Le calcul de l'impôt sur les revenus acquis en 2017 ; Le prélèvement à la source
- Le traitement des niches fiscales ;
- Les rémunérations ;
- Les revenus de capitaux mobiliers et les plus-values sur valeurs mobilières ;
- La fiscalité immobilière : revenus fonciers – les BIC – les plus-values immobilières – la défiscalisation immobilière;
- La fiscalité des donations et successions ;
- La fiscalité de l'assurance-vie ;
- L'impôt de solidarité sur la fortune ;
- La gestion et la transmission du patrimoine professionnel ;
- Le contrôle fiscal.

Le programme définitif ne sera arrêté qu'après adoption des lois de finances fin décembre 2017.

Une documentation exhaustive (plus de 250 pages) comportera pour chaque point abordé des exposés pratiques et des exemples chiffrés. Cette dernière, remise aux participants sur un support papier, sera bâtie d'une part comme un support d'intervention et d'autre part comme un outil de travail quotidien (base de données).

En outre des fichiers Excel permettant de traiter les simulations exposées seront remis aux stagiaires. Au cours du premier quadrimestre, des mises à jour seront adressées par e-mail aux participants afin de compléter, en fonction de l'actualité, les informations fournies lors de la formation.

### Tarif :

- La journée de formation est proposée au prix est de 360€ HT + 72 € de TVA (à 20%), soit 432 € TTC.
- Ce prix comprend la participation, les pauses et la remise d'une documentation pédagogique (Fiches techniques et fichiers Excel) Ce prix ne comprend ni les déjeuners, ni l'hébergement et les frais de déplacement du participant.

### Homologation :



- La durée de cette formation est de 7 heures.
- Cette formation fera l'objet d'une demande d'homologation auprès des chambres syndicales des CGPI.
- Le coût de cette formation est éligible au titre des dépenses de formation professionnelle.

### Lieux et dates de formation

#### **ATTENTION**

**Nombre de places limité. Les inscriptions seront prises en compte au fur et à mesure de leur réception.**

**Les chèques ne seront portés à l'encaissement qu'en 2018**

-  Paris le 23 janvier 2018 **COMPLET**
-  Bordeaux le 24 janvier 2018
-  Aix-en-P. le 25 janvier 2018
-  Lyon le 26 janvier 2018
-  Paris le 30 janvier 2018
-  Lille le 31 janvier 2018
-  Toulouse le 31 janvier 2018
-  Nantes le 1er février 2018 **COMPLET**
-  Rennes le 2 février 2018
-  Clermont-Fd le 5 février 2018
-  Paris le 6 février 2018
-  Montpellier le 7 février 2018
-  Biarritz le 7 février 2018
-  Nice le 8 février 2018
-  Nantes le 20 février 2018
-  Paris le 1er mars 2018
-  Paris le 8 mars 2018

# Panorama de l'actualité fiscale 2018

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à  
**FAC Jacques DUHEM**  
**38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63500 ISSOIRE**

### Lieux et dates de la formation

◇	Rennes le 2 février 2018
◇	Clermont-Fd le 5 février 2018
◇	Bordeaux le 24 janvier 2018
◇	Paris le 6 février 2018
◇	Aix-en-P. le 25 janvier 2018
◇	Montpellier le 7 février 2018
◇	Lyon le 26 janvier 2018
◇	Biarritz le 7 février 2018
◇	Paris le 30 janvier 2018
◇	Nice le 8 février 2018
◇	Lille le 31 janvier 2018
◇	Paris le 1er mars 2018
◇	Toulouse le 31 janvier 2018
◇	Paris le 8 mars 2018
◇	Nantes le 20 février 2018

### Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

### Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

### Montant

Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
360 €	72 €	432 €

### Règlement

Chèque       Virement sur le compte\*

\* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

**MERCI D'INDIQUER VOTRE NOM, LA VILLE ET LA DATE DE LA FORMATION SUR L'ORDRE DE VIREMENT** (ex : « DUPONT AIX 25-01-18 »)

## **LIEUX DE FORMATION**

<b>AIX EN P</b>	<b>HOTEL SOFITEL ROI RENE</b>
<b>BIARRITZ</b>	<b>HOTEL NOVOTEL BIARRITZ ANGLET</b>
<b>BORDEAUX</b>	<b>HOTEL NOVOTEL BORDEAUX LAC</b>
<b>CLERMONT FD</b>	<b>MAISON INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE</b>
<b>LILLE</b>	<b>HOTEL NOVOTEL AEROPORT</b>
<b>LYON</b>	<b>ESPACE TETE D'OR</b>
<b>MONTPELLIER</b>	<b>HOTEL KYRIAD PRESTIGE</b>
<b>NANTES</b>	<b>HOTEL OCEANIA AEROPORT</b>
<b>NICE</b>	<b>HOTEL NOVOTEL ARENAS</b>
<b>PARIS</b>	<b>ESPACES DIDEROT PARIS GARE DE LYON</b>
<b>RENNES</b>	<b>HOTEL MERCURE CENTRE GARE</b>
<b>TOULOUSE</b>	<b>HOTEL PULLMANN AEROPORT</b>